

Monsieur Emmanuel Macron
Président de la République
55 rue du Faubourg-Saint-Honoré
75008 Paris

Paris, le 28 avril 2022

Objet : Adresse des acteurs de l'Éducation populaire au président de la République suite à l'élection présidentielle

Monsieur le Président,

Le second tour de l'élection présidentielle, qui s'est tenu ce dimanche, a vu votre réélection à la présidence de la république pour les cinq prochaines années. Durant la campagne électorale, et alors que les chiffres de l'abstention illustrent l'approfondissement de la grève civique en cours, la Jeunesse, l'Éducation populaire, les associations, leurs ambitions et leurs bénéfices démocratiques et sociaux ont été absents du débat.

Il est pourtant urgent d'apporter des réponses durables pour « faire société ensemble » afin de donner à toutes et tous les moyens d'exercer sa citoyenneté et de pratiquer l'égalité et la laïcité. L'Éducation populaire agit au quotidien avec les citoyen.nes pour réduire les multiples fractures qui harassent la république, qu'elles soient sociales, territoriales mais aussi générationnelles. Les associations de l'Éducation populaire, au nombre de 630 000 (soit 49 % du nombre total d'associations en France) permettent, avec plus de 6,3 millions de bénévoles, à tous les publics, de tous les âges, de toutes les cultures, de toutes les opinions et dans tous les territoires de s'impliquer dans la société, du niveau local au niveau européen, par des méthodes participatives et collectives.

À l'heure où vous allez confier à votre nouveau Premier ministre le soin de former le gouvernement, nous rappelons qu'il est essentiel pour l'Éducation populaire d'exercer ses missions avec un ministère dédié et des interlocuteurs identifiés au sein des administrations déconcentrées dans les territoires.

Notre volonté est ainsi de voir se pérenniser l'administration tutélaire de nos structures associatives : la DJEPVA. Elle dispose de la connaissance précise de nos champs d'activité, de l'histoire de l'Éducation populaire et de compétences précieuses pour accompagner notre

secteur. Son intégration dans une administration plus large signifierait l'inévitable dilution de l'Éducation populaire et sa disparition dans l'ordre des priorités politiques.

Parmi les priorités du nouveau gouvernement doit figurer le soutien à nos structures : elles mobilisent des millions de femmes et d'hommes partout en France autour de projets éducatifs, culturels, artistiques, sportifs et citoyens. D'un point de vue économique, elles regroupent 300 000 salariés dont 125 000 en emploi principal. L'Éducation populaire a un rôle déterminant à jouer dans le processus de transformation sociale qui permet de donner à chacun.e une place dans la société.

En conséquence, nous sollicitons dès à présent un rendez-vous avec le nouveau Premier ministre. Le Cnajep, qui fédère 74 têtes de réseau associatives de Jeunesse et de l'Éducation populaire nationales et Hexopée, qui regroupe les employeurs de l'Éducation populaire, portent en effet de concert un certain nombre de sujets.

Les Assises de l'Animation, qui se sont conduites sous la responsabilité de Madame Sarah El Haïry, ont lancé un cadre général d'évolution des politiques publiques qui nous sont dédiées et qu'il faut poursuivre. La mise en place du Comité de filière Animation est essentielle, pour travailler à la reconnaissance de la profession d'animateur et à la précision de l'Animation volontaire. Le renouvellement des agréments JEP doit s'opérer dans un dialogue constructif entre les associations et les pouvoirs publics et le plan de professionnalisation des animateurs et de valorisation de nos métiers est encore à construire.

Alors que le Conseil d'orientation des Politiques de Jeunesse (COJ), sous la responsabilité du Premier ministre, doit rendre prochainement un rapport détaillant de nombreuses propositions en faveur de la Jeunesse, nous continuons de revendiquer sa transformation en COJEP, qui permettrait une meilleure prise en compte de l'Éducation populaire dans le champ prioritaire des politiques publiques et l'affirmation de la cohérence entre ces deux politiques publiques.

Dans un temps politique et social qui a montré les fragilités de notre modèle social, les pouvoirs publics ont su compter sur la force associative. Nous espérons qu'il en restera de même et que nous pourrons continuer de porter cette ambition pour une société plus juste, plus solidaire et plus démocratique.

Arnaud TIERCELIN, Lucie BOZONNET et Yann RENAULT

Co-président.es du Cnajep

Didier JACQUEMAIN et David CLUZEAU

Président et Délégué général d'Hexopée